

Inscription Accueil Périscolaire matin & soir JUIN - JUILLET 2023 Ecole publique de L'Isle Jourdain

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE LE MATIN, MIDI & SOIR (pour tous les enfants)

Le nombre d'enfants est limité à 10 enfants de moins de 6 ans et 14 enfants de plus de 6 ans par animateur hors dérogation, Réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs du Code de l'Action Sociale et Familiale L 227...

Afin d'élaborer le planning mensuel des animateurs nous devons récupérer les inscriptions **au plus tard vers le 20 de chaque mois. Les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis par les animateurs.**

Excepté les absences pour maladie, toute inscription sera systématiquement facturée. Il est possible de s'inscrire*/désinscrire 48h avant, hors week-end, par courrier ou par courriel à accueil@mjc-champlibre.fr (* dans la limite des places disponibles)

Les conditions de l'accueil périscolaire 2022-2023 (règlement complet à la MJC et sur le site Internet) :

Horaires et tarifs : le mercredi midi une garderie est assurée par la commune

HORAIRES ET TARIFS	7h30 - 8h30	16h -17h	16h -18h30	Le goûter est compris l'après-midi. Les enfants doivent avoir pris leur petit déjeuner avant d'arriver le matin
Quotients familiaux				
Q1 : 0 à 450	0,90 €	1,40 €	1,90 €	
Q2 : 451 à 700	1,00 €	1,50 €	2,00 €	
Q3 : 701 à 1050	1,10 €	1,60 €	2,10 €	
Q4 > 1051	1,20 €	1,70 €	2,20 €	

Conditions : Seuls les enfants adhérents à la MJC, inscrits avec fiche sanitaire complétée peuvent être acceptés. Ils sont systématiquement inscrits dans le registre de présence (L227... du CASF)

Le matin, les enfants doivent être impérativement confiés à l'animateur dans la salle d'accueil, il est de la responsabilité de la personne responsable de l'enfant de s'assurer que l'animateur a accueilli l'enfant.

Paiements : à réception de la facture. Chèques Vacances et Emploi Service Universel acceptés

Les heures facturées réalisées ou non justifiées sont dues à réception de la facture, le non règlement de celle-ci dans un délai d'un mois pourra conduire la MJC à refuser la prise en charge des enfants concernés.

Inscription Accueil Périscolaire matin & soir JUIN - JUILLET 2023 Ecole publique de L'Isle Jourdain

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE LE MATIN, MIDI & SOIR (pour tous les enfants)

Le nombre d'enfants est limité à 10 enfants de moins de 6 ans et 14 enfants de plus de 6 ans par animateur hors dérogation, Réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs du Code de l'Action Sociale et Familiale L 227...

Afin d'élaborer le planning mensuel des animateurs nous devons récupérer les inscriptions **au plus tard vers le 20 de chaque mois. Les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis par les animateurs.**

Excepté les absences pour maladie, toute inscription sera systématiquement facturée. Il est possible de s'inscrire*/désinscrire 48h avant, hors week-end, par courrier ou par courriel à accueil@mjc-champlibre.fr (* dans la limite des places disponibles)

Les conditions de l'accueil périscolaire 2022-2023 (règlement complet à la MJC et sur le site Internet) :

Horaires et tarifs : le mercredi midi une garderie est assurée par la commune

HORAIRES ET TARIFS	7h30 - 8h30	16h -17h	16h -18h30	Le goûter est compris l'après-midi. Les enfants doivent avoir pris leur petit déjeuner avant d'arriver le matin
Quotients familiaux				
Q1 : 0 à 450	0,90 €	1,40 €	1,90 €	
Q2 : 451 à 700	1,00 €	1,50 €	2,00 €	
Q3 : 701 à 1050	1,10 €	1,60 €	2,10 €	
Q4 > 1051	1,20 €	1,70 €	2,20 €	

Conditions : Seuls les enfants adhérents à la MJC, inscrits avec fiche sanitaire complétée peuvent être acceptés. Ils sont systématiquement inscrits dans le registre de présence (L227... du CASF)

Le matin, les enfants doivent être impérativement confiés à l'animateur dans la salle d'accueil, il est de la responsabilité de la personne responsable de l'enfant de s'assurer que l'animateur a accueilli l'enfant.

Paiements : à réception de la facture. Chèques Vacances et Emploi Service Universel acceptés

Les heures facturées réalisées ou non justifiées sont dues à réception de la facture, le non règlement de celle-ci dans un délai d'un mois pourra conduire la MJC à refuser la prise en charge des enfants concernés.

Coupon inscription matin et soir JUIN - JUILLET 2023
À retourner à la MJC avant le 24 MAI

Jun / juillet 23	Je 01	Ve 02	Lu 05	Ma 06	Me 07	Je 08	Ve 09	Lu 12	Ma 13	Me 14	Je 15	Ve 16	Lu 19	Ma 20	Me 21	Je 22	Ve 23	Lu 26	Ma 27	Me 28	Je 29	Ve 30	Lu 3/07	Ma 4/07	Me 5/07	Je 6/07	Ve 7/07	Total
7h30 - 8h30																												
16h - 17h																												
16h - 18h30																												

Nom prénom de l'enfant (1 fiche / enfant)

Classe de l'enfant en 2022-23

Notes, remarques, suggestions

(Merci d'indiquer si votre enfant doit être récupéré les matins au bus à 8h et/ou s'il doit prendre le bus à 17h)

Date et signature du responsable de l'enfant
 (parent, personne disposant de l'autorité parentale...)

L'inscription de votre enfant implique que vous avez pris connaissance des conditions d'accueil et que vous les acceptez

Seules les inscriptions nominatives accompagnées de la fiche sanitaire intégralement complétée seront prises en compte

La MJC se réserve toute liberté dans la mise en œuvre de l'accueil périscolaire

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant CAF, MSA, Commune de L'Isle Jourdain, Communauté de Communes Vienne et Gartempe aident au financement de la MJC

MJC Champ Libre - 05 49 48 94 00 - www.mjc-champlibre.fr

Grand rue du Pont – 86150 L'ISLE JOURDAIN

Accueil ouvert : lundi 14h-18h (fermé pendant les vacances)

Mardi au jeudi : 9h – 12h30 / 14h – 18h

Vendredi 9h – 12h30 / 14h – 17h



Coupon inscription matin et soir JUIN - JUILLET 2023
À retourner à la MJC avant le 24 MAI

Jun / juillet 23	Je 01	Ve 02	Lu 05	Ma 06	Me 07	Je 08	Ve 09	Lu 12	Ma 13	Me 14	Je 15	Ve 16	Lu 19	Ma 20	Me 21	Je 22	Ve 23	Lu 26	Ma 27	Me 28	Je 29	Ve 30	Lu 3/07	Ma 4/07	Me 5/07	Je 6/07	Ve 7/07	Total
7h30 - 8h30																												
16h - 17h																												
16h - 18h30																												

Nom prénom de l'enfant (1 fiche / enfant)

Classe de l'enfant en 2022-23

Notes, remarques, suggestions

(Merci d'indiquer si votre enfant doit être récupéré les matins au bus à 8h et/ou s'il doit prendre le bus à 17h)

Date et signature du responsable de l'enfant
 (parent, personne disposant de l'autorité parentale...)

L'inscription de votre enfant implique que vous avez pris connaissance des conditions d'accueil et que vous les acceptez

Seules les inscriptions nominatives accompagnées de la fiche sanitaire intégralement complétée seront prises en compte

La MJC se réserve toute liberté dans la mise en œuvre de l'accueil périscolaire

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant CAF, MSA, Commune de L'Isle Jourdain, Communauté de Communes Vienne et Gartempe aident au financement de la MJC

MJC Champ Libre - 05 49 48 94 00 - www.mjc-champlibre.fr

Grand rue du Pont – 86150 L'ISLE JOURDAIN

Accueil ouvert : lundi 14h-18h (fermé pendant les vacances)

Mardi au jeudi : 9h – 12h30 / 14h – 18h

Vendredi 9h – 12h30 / 14h – 17h

